



Rapport sur les incidences administratives et financières qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

1. Résolution Lutte contre la leishmaniose				
2. Lien avec le budget programme				
<table><thead><tr><th>Domaine d'activité</th><th>Résultat escompté</th></tr></thead><tbody><tr><td>Maladies transmissibles : prévention et lutte</td><td>Renforcement des capacités nationales de manière à marquer des progrès notables dans la lutte intensifiée contre les maladies tropicales endémiques visées ou leur élimination</td></tr></tbody></table> <p>(Indiquer succinctement le lien avec les résultats escomptés, les indicateurs, les cibles, les bases)</p> <p>Lien avec les troisième et quatrième indicateurs pour ce résultat escompté.</p>	Domaine d'activité	Résultat escompté	Maladies transmissibles : prévention et lutte	Renforcement des capacités nationales de manière à marquer des progrès notables dans la lutte intensifiée contre les maladies tropicales endémiques visées ou leur élimination
Domaine d'activité	Résultat escompté			
Maladies transmissibles : prévention et lutte	Renforcement des capacités nationales de manière à marquer des progrès notables dans la lutte intensifiée contre les maladies tropicales endémiques visées ou leur élimination			
3. Incidences financières				
a) Coût estimatif total de la mise en oeuvre de la résolution sur toute sa durée (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$3 millions seront nécessaires sur trois ans				
b) Coût estimatif pour l'exercice 2006-2007 (à US \$10 000 près, activités et personnel compris) US \$1,8 million				
c) Sur le coût estimatif indiqué au point b), quel montant peut être inclus dans les activités programmées existantes ? Le Gouvernement espagnol a déjà versé US \$1,4 million au programme de lutte contre la leishmaniose pour l'exercice. Un montant supplémentaire de US \$400 000 est nécessaire et des négociations sont en cours avec les donateurs potentiels				
4. Incidences administratives				
a) Niveaux de l'Organisation où les activités seront exécutées en précisant, le cas échéant, dans quelles Régions Principalement au niveau des pays, au profit des bureaux des représentants de l'OMS en vue de renforcer les centres de santé périphériques ; le programme de lutte aura toutefois besoin de moyens supplémentaires au Siège pour aider à structurer le groupe spécial mondial, organiser les activités de cartographie, mettre à jour la Série de Rapports techniques de l'OMS et soutenir les activités dans les pays. La priorité sera accordée aux principales zones d'endémie dans la Région africaine et les Régions des Amériques, de l'Asie du Sud-Est et de la Méditerranée orientale ainsi qu'aux zones pour lesquelles on manque d'informations.				
b) Besoins supplémentaires en personnel (indiquer le personnel supplémentaire nécessaire en équivalent plein temps, en précisant les qualifications requises) Au Siège, il faudra un membre du personnel connaissant très bien la leishmaniose, compétent en matière de planification opérationnelle et ayant une expérience dans les domaines des maladies infectieuses et de la santé publique.				
c) Calendriers (indiquer des calendriers approximatifs pour la mise en oeuvre et l'évaluation) La mise en oeuvre commencera dans un nombre limité de pays pendant l'exercice en cours (Afghanistan, Bangladesh, Ethiopie, Inde, Népal et Soudan) ; les activités devraient être étendues pendant les exercices suivants.				